ADMINISTRATION COMMUNALE

L - 9 9 0 5 T R O I S V I E R G E S
(GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG)

Troisvierges, le _____

Au collège échevinal de la Commune de Troisvierges

DEMANDE DE RESERVATION / LOCATION D'UNE SALLE COMMUNALE

Je soussigné(e)

_____

_____

demande l'autorisation d'utiliser la salle _____
Dénomination de la Salle

pour la période du ____/____/ _____ ___ heures au ____/____/____ ___ heures

à l'occasion _____
Description de l'évènement

Autorisation de Nuit Blanche ☐ ☐

Concession ☐ ☐ Sous – Gérant : _____

Loyer convenu € Caution € _____

Je m'engage à ce que les conditions d'utilisation énumérées ci-dessous soient respectées :

Le repos nocturne des voisins doit être respecté. De ce fait, veillez à ce que les portes et fenêtres restent fermées.
Les toilettes à l'intérieur du bâtiment doivent être utilisées.
Il est interdit d'emporter des verres et bouteilles en dehors du bâtiment.
Les véhicules doivent être stationnés suivant la règlementation en vigueur.

Le lendemain, la salle entière, y compris cuisine, débarras, toilettes, entrée et sas, ainsi que les environs (parking, trottoir etc.) doit être nettoyée.
Les ordures doivent être déposées dans des sacs SIDEC (qui peuvent être achetés à la Commune) au bord de la rue.
Le nettoyage sera contrôlé par un agent de la Commune et, le cas échéant un nettoyage supplémentaire sera effectué par la Commune aux frais et dépens du locataire.

Des éventuels frais de nettoyage supplémentaire, ainsi que des éventuelles casses seront prélevés sur le montant de la caution déposée. Cependant, la Commune se réserve le droit de tenir responsable le locataire de tout dommage dépassant le montant de la caution déposée.

En cas de non observation des conditions d'utilisation ci-énumérées, ainsi qu'en cas de litige concernant d'éventuels dégâts ou frais de nettoyage supplémentaire, toute future demande d'utilisation d'une salle communale présentée par le même utilisateur sera refusée d'office.

_____
Signature du requérant